

UBP Asset Management (Europe) S.A.

287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg N° B 177 585

INFORMATION ET AVIS AUX ACTIONNAIRES DE

UBAM

Luxembourg, le 26 janvier 2024

Chers Actionnaires,

UBP Asset Management (Europe) S.A. (ci-après la « Société de gestion »), avec l'approbation du Conseil d'administration d'UBAM, une Société d'investissement à capital variable (SICAV) constituée en vertu de la loi luxembourgeoise et sous réserve de la Partie 1 de la Loi du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif en tant qu'OPCVM (ci-après la « Société »), vous informe des modifications suivantes apportées à plusieurs Compartiments d'UBAM : La date d'entrée en vigueur desdits changements est fixée au 26 février 2024 (la « Date d'entrée en vigueur »).

I) CHANGEMENTS AU NIVEAU DE LA SOCIÉTÉ

Pays émergents et frontières :

La définition de « Pays émergents » sera modifiée de façon à inclure les « Pays frontières » qui deviendront ainsi une sous-catégorie des « Pays émergents ». La définition de « Pays frontières » reste inchangée.

Titres en difficulté :

Les « Titres en difficulté », désignant des obligations notées généralement CCC- (S&P ou FITCH) ou Caa3 (Moody's), seront remplacés par des obligations notées généralement CCC- (S&P ou FITCH), Caa3 (Moody's), **ou au-dessous**.

II) CHANGEMENTS AU NIVEAU DES COMPARTIMENTS

1. UBAM - ABSOLUTE RETURN FIXED INCOME, UBAM - DIVERSIFIED INCOME OPPORTUNITIES, UBAM - STRATEGIC INCOME et UBAM - MEDIUM TERM US CORPORATE BOND

Les Compartiments susmentionnés seront autorisés à investir dans de nouveaux titres adossés à des actifs : CMBX et CDS en tranches jusqu'à 20 %.

L'explication suivante relative aux indices de CDS en tranches est ajoutée :

« Certains indices de CDS sont également disponibles en tranches, ce qui permet aux investisseurs de s'exposer à une partie particulière de la distribution des pertes de l'indice. Les événements de crédit ont une incidence sur les tranches en fonction de l'ancienneté de la tranche dans la distribution des pertes. En d'autres termes, lors de la survenance d'événements de crédit, les pertes sont absorbées tout d'abord par les tranches de rang inférieur de l'indice jusqu'au point de séparation, avant de passer à la tranche de rang senior suivante. »

2. UBAM - ABSOLUTE RETURN FIXED INCOME

L'introduction ci-dessous de la Politique d'investissement :

« Compartiment libellé en EUR et qui investit ses actifs nets principalement sur les marchés mondiaux du crédit, sans aucune limitation géographique [...] »

est modifiée comme suit (partie en **gras**) :

« Compartiment libellé en EUR et qui investit au minimum 80% de ses actifs nets principalement **dans des obligations libellées dans n'importe quelles devises**[...] »

Cette modification n'est pas significative, n'a aucune conséquence sur votre investissement en tant qu'actionnaire et est effectuée à des fins de clarification.

3. UBAM - BELL GLOBAL SMID CAP EQUITY

La partie ci-dessous de la Politique d'investissement est supprimée :

« Le score de qualité MSCI ESG mesure la capacité des participations sous-jacentes à gérer les principaux risques et opportunités à moyen et long terme découlant de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. Il est basé sur les scores MSCI ESG. Bien que les trois scores sous-jacents (environnement, social, gouvernance) soient des scores absolus, le score de qualité ESG est attribué par rapport aux pairs du secteur/de la région et ne peut donc pas être facilement déduit des trois scores sous-jacents. Si la recherche MSCI ESG est incomplète ou indisponible pour une société, le Gestionnaire d'investissement effectuera sa propre analyse exclusive sur la base des rapports ESG de la société et d'autres sources telles que la recherche en matière de vente ou les statistiques Bloomberg. »

4. UBAM - BELL US EQUITY :

Ce Compartiment sera classé comme relevant de l'Article 8 et non de l'Article 6 du Règlement SFDR. La nouvelle politique d'investissement sera la suivante :

« Ce Compartiment investit ses actifs nets majoritairement en actions et autres valeurs mobilières de même nature et accessoirement en warrants sur valeurs mobilières, obligations convertibles ou obligations avec warrants sur valeurs mobilières, obligations et autres titres de créance, instruments du marché monétaire.

Ce Compartiment sélectionne des actions américaines, principalement des sociétés qui reflètent la philosophie du Gestionnaire d'investissement en matière de qualité à un prix raisonnable pour constituer un portefeuille de haute qualité, sans payer de prime de valorisation excessive. Le Gestionnaire d'investissement définit la qualité comme des sociétés présentant une combinaison optimale de six facteurs clés : une gestion de qualité élevée, une rentabilité constante, des franchises solides, une solidité financière, des moteurs commerciaux favorables et des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) solides. La rentabilité des capitaux propres (RCP), qui permettra d'identifier les sociétés ayant une franchise supérieure et créant constamment de la valeur pour les actionnaires, est un indicateur clé utilisé pour démontrer la qualité d'une société. Les caractéristiques communes à toute entreprise de haute qualité sont les suivantes : avoir une part de marché de premier plan, un niveau élevé d'innovation et d'opportunités de croissance, une forte reconnaissance de la marque, une allocation disciplinée du capital, une équipe de direction ayant de solides antécédents, de faibles niveaux d'endettement financier et de solides caractéristiques ESG. La stratégie vise à investir dans les entreprises de grande, moyenne et petite capitalisations du marché et sera relativement concentrée.

Ce Compartiment vise une appréciation du capital à long terme, en investissant son actif net principalement dans des actions axées sur la croissance et dans d'autres valeurs mobilières similaires.

Il investit au moins 80 % de son actif net dans des sociétés américaines, avec une capitalisation boursière supérieure à 1 milliard d'USD.

Le Compartiment n'investit pas activement dans des instruments dérivés, à l'exception de la couverture des classes d'actions. Les instruments dérivés utilisés pour la couverture des classes d'actions n'ont pas d'impact significatif sur les caractéristiques E et S.

Le Gestionnaire d'investissement reconnaît que les risques en matière de durabilité décrits au chapitre « [FACTEURS DE RISQUE](#) » peuvent avoir un impact sur la performance du Compartiment. L'évaluation des risques en matière de durabilité est complexe et nécessite des jugements subjectifs, qui peuvent être

basés sur une analyse ESG qui combine des recherches internes et externes menées par divers fournisseurs de données ESG, y compris, notamment, MSCI ESG Research, ISS ou Sustainalytics. Ces données qui pourraient être difficiles à obtenir et/ou incomplètes, estimées, obsolètes ou autrement très inexactes ne peuvent pas garantir que l'évaluation du Gestionnaire d'investissement déterminera correctement l'impact des risques de durabilité sur les investissements du Compartiment.

De plus amples informations sur la politique d'investissement responsable sont disponibles sur : <http://www.ubp.com/en/investment-expertise/responsible-investment>.

Bien que ce Compartiment soit classé Article 8 selon le Règlement SFDR, ses investissements sous-jacents ne tiennent pas compte des critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental (Article 7 du Règlement sur la Taxinomie de l'UE).

Ce Compartiment promeut les caractéristiques environnementales (E) et/ou sociales (S) telles que décrites dans les informations précontractuelles jointes au présent Prospectus. De plus amples informations sur les approches ESG et en matière de Taxinomie du Compartiment sont disponibles dans les informations précontractuelles SFDR jointes au présent Prospectus.

La dénomination du Compartiment ne fait référence qu'à la dénomination Bell Asset Management Ltd, dans la mesure où il est le Gestionnaire d'investissement du Compartiment. Bell Asset Management Ltd n'est ni co-promoteur ni distributeur du Compartiment. Bell Asset Management Ltd, ayant son siège social à Level 20, 101 Collins Street Melbourne 3000, Australie, est payée par la Société de gestion, tel que convenu par ces deux parties.

La valeur nette d'inventaire est exprimée en USD.

Une commission de performance est utilisée pour certaines classes d'actions (l'« Indice de référence ») conformément au chapitre « [COMMISSION DE PERFORMANCE](#) ». L'Indice de référence n'est pas représentatif du profil de risque du Compartiment et la performance du Compartiment est susceptible d'être sensiblement différente de celle de l'Indice de référence, car le Compartiment est géré activement et le Gestionnaire d'investissement dispose d'une grande latitude pour s'écarter des titres et de la pondération de l'Indice de référence ; les positions du Compartiment s'écarteront sensiblement de celles de l'Indice de référence. «

5. UBAM - BIODIVERSITY RESTORATION

La phrase suivante concernant les petites et moyennes capitalisations :

« Ce Compartiment ne connaît aucune restriction sur le pourcentage investi dans des actions de sociétés de petites et moyennes capitalisations. Néanmoins, la capitalisation boursière minimale sera de 150 000 000 EUR ou une somme équivalente. »

est supprimée et remplacée par ce qui suit :

« Ce Compartiment ne connaît aucune restriction sur le pourcentage investi dans des actions de sociétés de petites et moyennes capitalisations. Néanmoins, **un maximum de 5 % des actifs nets du Compartiment sera investi dans des sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à 200 000 000 USD ou une somme équivalente.** »

6. UBAM - POSITIVE IMPACT EQUITY

Les phrases suivantes concernant les petites et moyennes capitalisations et la concentration :

« Ce Compartiment ne connaît aucune restriction sur le pourcentage investi dans des actions de sociétés de petites et moyennes capitalisations. Néanmoins, la capitalisation boursière minimale sera de 200 000 000 EUR ou une somme équivalente.

Ce Compartiment sera relativement concentré (il contient en général 35-45 valeurs) et à faible taux de rotation. »

sont supprimées et remplacées par ce qui suit :

« Ce Compartiment ne connaît aucune restriction sur le pourcentage investi dans des actions de sociétés de petites et moyennes capitalisations. Néanmoins, un maximum de 5 % des actifs nets du Compartiment sera investi dans des sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à 200 000 000 EUR ou une somme équivalente.

Ce Compartiment sera relativement concentré (il contient en général moins de 55 valeurs) et à faible taux de rotation. »

7. UBAM - SELECT HORIZON

Compte tenu du pourcentage actuel des actifs nets du Compartiment investis actuellement dans des OPCVM et d'autres fonds réglementés, le Préavis de souscription et de rachat sera, à compter de la Date d'entrée en vigueur, de 3 jours avant la Date de VNI au lieu de 1 jour auparavant. La Date de VNI sera le Jour d'évaluation moins 2 jours au lieu de 1 jour.

Les actionnaires d'UBAM qui sont en désaccord avec les changements susmentionnés concernant le(s) Compartiment(s) dans lesquels ils ont investi pourront demander sans frais le rachat de leurs actions dans le(s) Compartiment(s) pendant une période d'un mois à compter de la date de publication du présent avis et jusqu'à la Date d'entrée en vigueur à 13 h 00 (heure du Luxembourg).

UBP Asset Management (Europe) S.A.